



**Fiche de poste**

**Tribunal judiciaire de Val de Briey – Chargé de mission au cabinet des chefs du Tribunal Judiciaire**

---

**Intitulé de poste : Contractuel A - Chargé de mission lutte contre les violences intra familiales au cabinet des chefs du Tribunal Judiciaire**

**Famille professionnelle (RMJ) :** Direction Administration Gestion

**Affectation :** Ministère de la Justice  
Cour d'appel de NANCY  
Tribunal judiciaire de Val de Briey

**Localisation :** Tribunal judiciaire de Val de Briey

**Statut du poste :** Vacant

**Durée de mission :** 4 mois

---

**Présentation du projet « Justice de Proximité » et de l'objectif de la lutte contre les violences intra familiales**

Dans la suite du discours de politique générale du premier ministre annonçant une promotion de la justice de la vie quotidienne, le Garde des Sceaux a décidé de la mise en œuvre d'un projet de « Justice de Proximité » visant à rendre la justice plus accessible, lisible, efficace et surtout plus proche.

A la suite du grenelle des violences conjugales, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre au niveau national afin de lutter contre ce phénomène préoccupant.

Dans le prolongement de la loi du 30 juillet 2020 et de la dépêche du 2 février 2021, la circulaire du Garde des Sceaux en date du 19 mai 2021, appelant à une vigilance accrue en matière de traitement des violences conjugales, rappelle la nécessité d'améliorer la circulation de l'information.

L'efficacité de l'action de chacun des acteurs nécessite un partage d'informations efficient, condition d'une protection effective de la victime et de la cohérence du suivi de l'auteur.

La dépêche du Garde des Sceaux en date du 27 mai 2021 visant à renforcer la mise en œuvre du bracelet anti-rapprochement par les juridictions, incite les parquets à instituer des comités de pilotages afin d'envisager ensemble la doctrine d'emploi des différents dispositifs utiles à la lutte contre les violences conjugales ou intrafamiliales et favoriser le partage d'informations entre les différents partenaires.

C'est dans ce contexte que des chargés de mission « lutte contre les violences intra familiales » sont placés auprès des chefs de juridiction.

**I - Missions et organisation du service**

Le tribunal judiciaire de Val de Briey est une juridiction de droit commun de première instance en matière civile, pénale et commerciale compétente pour les litiges n'ayant pas été attribués à une autre juridiction.

Il compte 14 magistrats dont 10 au siège et 4 au parquet, ainsi que 39 fonctionnaires de greffe.

Le tribunal judiciaire de Val de Briey mène une politique active en matière de lutte contre les violences intra familiales, notamment en apportant une réponse pénale rapide et adaptée. Ainsi au 28 juin 2021, neuf BAR étaient posés et en état de marche.

Un réel travail de partenariat est mené avec l'Association d'aide aux victimes (le CIDFF), le SPIP et l'ensemble du tribunal judiciaire.

## II - Description du poste

Le chargé de mission « lutte contre les violences intra familiales » au cabinet des chefs du Tribunal judiciaire est placé sous l'autorité du des chefs du tribunal judiciaire et leur apporte son concours dans le cadre de la lutte contre les violences intra familiales.

Participant au traitement et au pilotage des dossiers de violences intra familiales, le chargé de mission placé auprès des chefs de juridiction est, dans le cadre des projets qu'il gère, l'interlocuteur des partenaires institutionnels dans l'arrondissement judiciaire.

Le chargé de mission a une partie active dans les groupes de travail et les expérimentations, décidées par les chefs de juridiction.

Le chargé de mission accomplit l'ensemble des tâches qui lui sont confiées par les chefs de juridiction et notamment :

- Pré traitement et la pré orientation des procédures de violences intra familiales (mise en place de circuit de traitement rapide et coordination entre services) ;
- Rédaction de synthèse sur les différents dispositifs mis en place par le ministère de la Justice et le ministère de l'intérieur en matière de lutte contre les violences intra familiales, ayant vocation à être diffusée largement ;
- Participation à la mise à exécution des peines prononcées dans le cadre des violences intra familiales :
- Assistance des chefs de juridiction dans la définition et la conduite des actions en matière de lutte contre les violences intra familiales ;
- Développement d'un partenariat avec les référents violences conjugales des services de police et de gendarmerie et partenaires institutionnels en la matière sur le ressort ;
- Mise en place des outils statistiques facilitant le pilotage des actions menées en terme de lutte contre les violences intra familiales ;
- Participation en liaison avec les services du parquet à la coordination des dispositifs de bracelet anti-rapprochement et du téléphone grave danger ;
- Coordination des actions de lutte contre les violences intra familiales au sein de l'ensemble des juridictions de l'arrondissement judiciaire ;
- Participation à l'animation de la politique de lutte contre les violences intra familiales et de l'accès au droit.

## III - Compétences requises

- Niveau d'étude : Bac + 3
- Profil juridique souhaité
- Compétences requises :

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
-Connaissance de l'organisation judiciaire -Connaissance des circuits administratifs	-Maîtrise de l'outil internet -Qualité de rédaction et de synthèse - Ecouter et recueillir les	- Sens de l'organisation - Disponibilité - Loyauté

<ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaissance des différents services de l'Etat</li> <li>-Connaissance des nouvelles technologies</li> <li>-Connaissances en matière statistiques</li> </ul>	besoins <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les objectifs</li> <li>- Animer une réunion</li> <li>- Conduire un projet</li> <li>- Gérer les calendriers, les priorités et les contraintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discrétion</li> <li>- Adaptabilité, réactivité</li> <li>- Capacité à travailler en équipe</li> <li>- Sens de la communication</li> <li>- Capacité à rendre compte</li> </ul>
---	---	---

#### IV-Conditions particulière d'exercices

Contrat : contrat de droit public à durée déterminée d'une durée de 3 mois sur le fondement de l'article 6 sexies de la loi 1984

Temps de travail : à déterminer en fonction de la charte des temps de la juridiction

Rémunération : de 2331 euros brut (1865 euros net) à 2647 euros brut (2118 euros net) selon l'expérience du candidat

Formation d'adaptation à l'emploi : organisation par le SAR de rattachement d'une semaine de formation

Il ne participe pas aux permanences ni aux astreintes les week-end.

Il ne peut pas bénéficier du régime des heures supplémentaires ni des dispositions de l'article 10 du décret n°2000-815 du 25 août 2000.

#### Renseignements et candidatures :

Pour tout renseignement complémentaire, il vous est possible de contacter:

**Madame Catherine GALEN, Procureure de préférence par mail :**  
**pr.tj-val-de-briey@justice.fr téléphone : 03.82.47.56.00**

**ou**

**Madame Omblin PARRY, Présidente, de préférence par mail :**  
**p.tj-val-de-briey@justice.fr téléphone : 03.82.47.56.00**

**Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) doivent être adressées à :**

**p.tj-val-de-briey@justice.fr**  
**pr.tj-val-de-briey@justice.fr**  
**et**  
**rgrh.sar.ca-nancy@justice.fr**  
**sg.pp.ca-nancy@justice.fr**  
**chcab.ca-nancy@justice.fr**

